

# LA LETTRE

## DES ELUS DU GROUPE SOCIALISTE ET DU MOUVEMENT DES REPUBLICAINS DU CONSEIL GENERAL DU VAR

### NOVEMBRE 1999 NUMERO 6

1

#### IRRESPONSABILITE LYRIQUE

Le dernier débat de l'Assemblée Départementale sur l'important dossier de la traversée de Toulon a fourni encore une fois la scène où chanter le grand air qu'affectionnent tant les responsables de ce département: Nous ne sommes pour rien dans ce qui nous arrive (ou plutôt ne nous arrivera pas), c'est la faute aux autres, à ce monstre qu'est l'Etat. Tout vient du peu de considération dans lequel on nous tient. *«Le responsable, c'est l'Etat. Toulon est abandonné, Toulon est polluant. galeux, puant !»* (L. Bernardi). Le lyrisme au secours de l'irresponsabilité, l'irresponsabilité lyrique comme explication ultime.

Bien sûr que le Var a du mal à faire prendre en compte ses intérêts légitimes par l'Etat et ses administrations - il n'est qu'à voir l'Education Nationale ou la Poste - par la Région ; bien sûr que les récents épisodes de l'histoire locale ne facilitent pas la tâche de ceux qui savent que le Var est une vieille terre de République et s'efforcent de moderniser sa vie politique et son économie; bien sûr qu'il y a de l'injustice à devoir sans cesse se justifier de son droit à vivre ordinaire; mais les lamentations servent aussi à masquer les erreurs, les dysfonctionnements structurels, servent surtout à éviter les questions qui fâchent. En l'espèce, la question qui fâche, c'est comment avoir pu laisser arriver une autoroute à chaque bout de la ville, abandonner quand on pouvait le réaliser le contournement du Faron. Comme l'a fait observer B. Maranzana *«Ce ne sont ni Jospin, ni Collombat qui ont géré cette ville pendant des années. C'est Méhaignerie qui était Ministre de l'Equipement quand le projet est sorti. La Région était dirigée par Gaudin, le Département par Arreckx et la ville par Trucy.»*

L'irresponsabilité lyrique pointe partout où une difficulté (souvent réelle) se présente *«Aide de l'Europe : le Var dépouillé»* (titre Var Matin le 20.10.99). Même si la zone 5b devrait

pouvoir bénéficier pendant cinq ans d'importants crédits compensatoires et d'un programme Etat/Région spécifique, la réduction des potentialités de développement que représentent les fonds européens ne saurait être acceptée comme telle. Mais si nous avons mieux consommé les crédits disponibles, si l'on pouvait noter une vraie dynamique de reconversion industrielle dans l'aire toulonnaise, nous serions en meilleure position pour faire valoir nos droits.

Autre épisode récent, les problèmes posés par la départementalisation du SDIS. Devant les réactions des communes inquiètes à l'annonce des augmentations de leurs prochaines contributions, le Président du Conseil d'Administration annonce une pause. Le responsable de nos ennuis est facilement trouvé : l'Etat qui n'a pas prévu le financement des coûts de la départementalisation autre que les traditionnelles participations communales. On aurait certes préféré une fiscalisation spécifique de la départementalisation qui permettrait au moins de savoir quel coût a la sécurité. On dénoncera aussi volontiers la mécanique infernale qui donne à l'Etat le pouvoir d'édicter des normes et des obligations, renvoyant aux autres (les collectivités en général) le soin de les financer. Mais était-il nécessaire d'aller aussi vite, de décider des dépenses sans s'inquiéter si les recettes pouvaient suivre ? Fallait-il s'engager dans une voie quitte à rebrousser chemin, plutôt que résister au départ quand on la sait sans issue ? Dire cela manque par trop de lyrisme pour mériter un titre.

Pierre Yves COLLOMBAT  
Maire de FIGANIERES  
Conseiller Général du Canton de CALLAS  
Président du Groupe des Elus Socialistes  
Et du Mouvement des Républicains.

## RENCONTRES CONSEILLERS GENERAUX - CONSEILLERS REGIONAUX :

### UNE REFLEXION COMMUNE POUR UNE ACTION COHERENTE

Depuis les dernières élections cantonales et régionales, des rencontres régulières entre Conseillers Régionaux socialistes et verts et Conseillers Généraux du groupe des Elus Socialistes du Mouvement des Républicains ont été mises en place. Cela serait à soi seul une innovation notable.

L'objectif est de parvenir à une analyse commune des grands problèmes de notre département pour une meilleure cohérence des interventions ; positionnement par rapport à la majorité départementale certes, mais plus fondamentalement encore, volonté d'efficacité au service du Var. Travailler à une mise en cohérence des politiques départementale et régionale est devenue une impérieuse nécessité.

Après les premières réunions consacrées à une meilleure connaissance des dites politiques et des rouages du Conseil Régional, la séance du 11 Octobre 1999 à Draguignan a tenté de définir les axes varois que les élus souhaitaient voir retenus dans le prochain Contrat de Plan Etat/Région.

#### TRANSPORTS

Agglomération toulonnaise : nécessité d'achever le premier tube de la traversée souterraine en le complétant par l'aménagement de la sortie Est ; remise à plat du projet de TCSP afin d'en vérifier la cohérence technique (un système de transport en commun qui ne passe pas par la gare SNCF ferait certes de Toulon une ville originale mais est-il judicieux de cultiver une fois encore ce genre d'originalité ?), d'en réaliser l'appropriation des habitants par la concertation et l'expression des besoins. L'objectif devrait être de mettre en place le plus vite possible les mailles du dispositif potentiellement les plus nécessaires. En parallèle, la mise en place du plan de financement du deuxième tube serait recherchée. Dernière urgence dont on ne parle guère : une gare routière digne de ce nom, interconnectée à la SNCF et au TCSP.

L'objectif est de parvenir le plus vite possible à une amélioration significative des transports individuels et collectifs de l'agglomération, amélioration compatible avec les finances des collectivités.

S'agissant des liaisons du Var avec l'extérieur, deux dossiers difficiles doivent retenir l'attention :

- le TGV : on ne peut se résigner à l'erreur historique qui a conduit à le refuser au début des années 1990 ;
- le retour d'Air France à l'aéroport de Hyères.

#### ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE

L'Université de Toulon et du Var trouve difficilement sa place entre Nice et Marseille-Aix. Les Varois ont du mal à l'identifier et le nombre d'étudiants n'est pas ce qu'il devrait être, à simplement comparer à des ensembles de taille et d'histoire universitaire comparable. Cela résulte certainement de la captation de crédits des pôles concurrents et de la politique d'Etat visant d'abord à renforcer les grosses structures, mais aussi du manque de pugnacité locale. Comme on sait, bouger c'est prendre des risques. Il s'agit donc d'inscrire l'UTV dans un schéma régional qui lui donne sa place et des possibilités de développement : renforcement des filières technologiques de manière à les constituer en pôle, recherche de spécialisations, développement des Lettres et Sciences Humaines. L'université du Var doit à la fois pouvoir répondre à la demande de proximité pour le premier cycle et développer des spécialités de manière à être une vraie université (c'est à dire un lieu de recherche) et pas seulement un collège universitaire. La spécialisation non concurrentielle en liaison avec les autres universités de la région doit le permettre : technologies maritimes, civilisation et économie méditerranéennes, etc ...

Compte tenu des évolutions globales, la situation risque de se dégrader rapidement.

C'est dès aujourd'hui qu'il faut réagir. Là

aussi, une concertation devra être menée avec l'ensemble des partenaires, notamment enseignants et étudiants.

## CAPITAL RISQUE

Pas de développement économique moderne sans recherche, technologie, mise en réseau des laboratoires, des entreprises, de la formation professionnelle. Pas de développement technologique non plus sans financement approprié de celui-ci.

Les outils financiers (capital risque, capital développement) font cruellement défaut au Département. La mise en place de ceux-ci est d'abord une compétence de la Région. Celle-ci s'y est attaquée et un dispositif nouveau devrait prochainement voir le jour. Restera à trouver l'articulation avec les moyens, que peut

apporter le Département, à mettre en place les réglementations permettant au Var de profiter, à la hauteur de sa taille et des enjeux, des nouvelles dispositions.

## TERRITOIRE

Il est apparu que la démarche consistant d'abord à délimiter des territoires pour ensuite définir les politiques susceptibles de s'y appliquer et les outils de celles-ci n'était pas pertinente. Les «ensembles géographiques», les «pays» émergeront plutôt à partir de projets communs de développement ou, plus modestement, de projets de réponses à des problèmes d'intérêts général. Les pactes pour l'emploi et la formation peuvent être l'une de ces pistes.

# SESSION D'OCTOBRE AU CONSEIL GENERAL

La session d'octobre est traditionnellement celle du vote de la décision modificative numéro deux (D.M.2). Plusieurs dossiers importants concernant Toulon, et donc indirectement l'ensemble du département, vu le poids financier de ceux-ci, ont en outre été examinés.

D.M.2 - 1999

Cette D.M.2 ne présente pas de particularités notables par rapport aux précédentes. Le montant des crédits en jeu est faible : 19,2 MF supplémentaires en fonctionnement et 230,3 MF retirés de la section d'investissement. En réalité, compte tenu des mouvements de gestion de la dette 115 MF sont rendus.

La particularité de cette D.M.2, c'est plutôt une prévision de recettes supplémentaires de 160 MF au titre des droits de mutation. Cela montre une fois encore l'importance de cette recette pour les finances départementales : 593 MF pour l'exercice 99 et 871 MF pour l'ensemble de la fiscalité indirecte, laquelle représente 67 % des contributions directes. Le recours à l'emprunt et à l'endettement en est limité d'autant. A noter aussi que cette reprise du rendement des droits de mutation lié à celle de l'immobilier se

traduira par une augmentation du «fonds de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement» au profit des communes de moins de 5 000 habitants, dont le Conseil Général assure la répartition. Les communes de plus de 5 000 habitants perçoivent directement ces droits. A première approximation, pour les communes relevant de la péréquation, l'augmentation d'une année sur l'autre devrait être de l'ordre de 21 %. Pour plus de détails, s'adresser à son Conseiller Général ou au Secrétariat du Groupe.

Seul le compte administratif permet de se faire une idée précise de la consommation des crédits (de l'exécution du budget). Cette D.M.2 confirme cependant la difficulté à utiliser certains crédits d'Etat pourtant indispensables à l'équipement rural comme en matière d'eau et d'assainissement. La cause en est essentiellement la complexité aussi tatillonne qu'inutile des circuits de l'administration d'Etat. Sur 10,5 MF de subventions aux communes rurales pour travaux d'assainissement inscrits au B.P., 2,2 MF sont rendus à la D.M.2.

Le Groupe des Elus Socialistes et du Mouvement des Républicains a voté contre la décision modificative.

## DOSSIERS TOULONNAIS

Syndicat Mixte de Développement du projet de pole touristique et culturel de la rade de Toulon.

Adoption du principe de la participation du Conseil Général du Var au Syndicat Mixte.

Il s'agit de mettre en réseau les forts et musées de la rade toulonnaise avec un centre d'archéologie sous marine, un aquarium et le porte-avions Foch qui serait ouvert au public pour les visites et diverses manifestations.

Notre Groupe a fait remarquer que ce n'était pas les grands projets qui ont manqué à Toulon et La Seyne ces dernières années, mais le début de la réalisation de ceux-ci ; qu'il convenait donc en l'espèce de s'assurer très sérieusement de la faisabilité financière du programme annoncé. En l'occurrence, elle dépend largement du coût de la maintenance du Foch et des frais de personnel à prévoir globalement.

Vote favorable quant à la création du Syndicat Mixte et la réalisation d'une étude de faisabilité approfondie.

Traversée de Toulon

Le Groupe a réaffirmé une position exprimée depuis longtemps et sur laquelle, progressivement, tout le monde semble se ranger :

Achèvement du premier tube avec amélioration de la sortie Est. Réalisation, aussi rapide que possible, des éléments du système de transport en commun pouvant l'être et, simultanément, mise en place du plan de financement du deuxième tube. Comme dit en termes sibyllins la délibération de l'Assemblée Départementale : « *La programmation de ce second tunnel devra ensuite tenir compte des autres équipements structurants que les collectivités auront à financer sur l'agglomération toulonnaise* ».

Le réalisme financier devient ici réalisme tout court.

### NOS ELUS AU CONSEIL GENERAL

Max DEMARIA

Né le 17 mai 1936 à Draguignan.

Elu Conseiller général du canton de COMPS en mai 1986, réélu en 1988 et 1994. Le canton de COMPS comprend les communes de BARGEME, LA BASTIDE, LE BOURGUET, BRENON, CHÂTEAUVIEUX, COMPS, LA MARTRE, LA ROQUE ESCLAPON, TRIGANCE.

Max DEMARIA est Président du SIVOM ARTUBY VERDON regroupant les 9 communes du canton depuis 1989.

Il est membre au Conseil Général du Var de la Commission Permanente et des Commissions Organiques de l'Environnement et des Equipements Ruraux, de l'Agriculture, des Infrastructures et des Routes.

Il est également membre du Conseil d'Administration du SDIS, du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Verdon et Secrétaire Général de l'ODEL VAR.

### GROUPE DES ELUS SOCIALISTES ET DU MOUVEMENT DES REPUBLICAINS

Pierre-Yves COLLOMBAT, Président du Groupe, Conseiller Général de CALLAS,  
Jean-Louis ALENA, Conseiller Général de CARCES,  
Max DEMARIA, Conseiller Général de COMPS,  
Jean-Yves GOSSE, Conseiller Général du LUC,  
Guy LOMBARD, Conseiller Général de RIANES,  
Bruno MARANZANA, Conseiller Général de TOULON,  
Barthélémy MARIANI, Conseiller Général de LORGUES.

Bureau de Draguignan : Chantal AUBOIN-LEROY, 04 94 47 24 23, tous les après-midi, sauf le lundi où la permanence est assurée le matin.

Bureau de Toulon : Michel FIGARELLA, 04 94 18 85 25, Fax 04 94 18 85 67.